



Que faire si le patron ne veut pas que je vienne

Par **rachel77700**, le **22/03/2014 à 16:28**

bonjour, l'employeur de mon mari vient de lui envoyer un recommandé pour licenciement économique il est convoqué le 31 mars par contre il refuse que mon mari vienne travailler ce lundi 24 mars il ne veut pas non plus lui faire une lettre comme quoi c'est lui qui lui demande que doit-il faire

Par **cocotte1003**, le **22/03/2014 à 16:49**

Bonjour, vous pouvez vous présenter au travail avec un huissier ou vous rendre à l'inspection du travail, cordialement